

Compte rendu FNEC FP-FO CSAA 25 novembre 2025

Le CSA Académique est présidé par Monsieur le Recteur de l'Académie de Toulouse. La FNEC FP-FO est représentée par Emmanuelle Bouchet, Annick Camalet et Christian Robert.

La FNEC FP-FO a fait lecture d'une déclaration liminaire (voir en pièce jointe) Le Recteur n'a pas répondu à la déclaration liminaire.

LDG Bilan

Les représentants de la FNEC FP FO interviennent pour rappeler l'opposition de la fédération à la Loi de Transformation de la Fonction Publique et la demande d'abrogation. Des groupes de travail en amont du mouvement et des promotions seraient plus pertinents et la FNEC FP FO réitère cette demande.

Le mouvement et les promotions sont opaques pour les collègues. S'il y a une erreur il n'y a aucune possibilité de la corriger, ce qui crée un sentiment d'injustice et d'incompréhension qui provoquent le mal être des personnels. La restriction d'envoi de certains documents, pénalise tout le monde (collègues comme administration) quant au bon déroulé des opérations du mouvement.

De plus en plus de collègues sont nommés à l'extension 21 en 2022, 37 en 2023, 53 en 2024 et 69 en 2025. Sur les 69 collègues affectés à l'extension, 7 sont T1, 1 est T2, 55 sont PES et 5 sont autres. La FNEC FP-FO alerte sur ce nombre croissant d'affectations qui impacte majoritairement les Néotitulaires. Sachant que les affectations à la balayette sont majoritairement dans le spécialisé (50/69), ils risquent d'être mis en difficulté dès leur première année. La fédération demande que les demandes de délégation de ces personnes soient étudiées.

Le Secrétaire général indique que dans le 2nd degré, 418 postes sont restés vacants à la rentrée (70 de plus que l'an dernier).

Le nombre de TZR a augmenté, il y a 757 TZR (704 l'an dernier).

L'académie compte 503 stagiaires et 62 alternants

61 postes SPEA sont restés vacants après le mouvement.

La situation est marquée par les difficultés à pourvoir les postes alors que des collègues attendent pour entrer dans l'académie, la solution qui consiste à passer en SPEA des postes pour les pourvoir n'est pas efficace,

Concernant les ATSS, le Rectorat indique qu'il y a une nécessité de recruter au fil de l'eau.

La FNEC FP-FO intervient pour faire état de la souffrance des personnels sur les postes de travail.

Concernant les promotions, la FNEC FP-FO demande le détail du barème du dernier promu pour le passage à la hors classe : avis, ancienneté... les collègues qui ont ce barème ne comprennent pas pourquoi certains sont promus et pas d'autres, une absence de transparence qui engendre de la méfiance. La FNEC FP-FO rappelle son opposition au PPCR et son attachement à la promotion à l'ancienneté et à ce que tous les collègues accèdent au grade terminal de son corps.

Bilan répartition des moyens/ Prévisions effectifs rentrée scolaire 2026

Le Secrétaire Général donne les prévisions pour l'an prochain : 3000 élèves de PS en moins prévus, ce qui est sans précédent et le solde migratoire est en diminution depuis plusieurs années.

La baisse prévue dans le 1^{er} degré est l'occasion d'améliorer les conditions de travail et d'accueil des élèves. Des classes de 32, ça n'est pas possible. Les TPS ne peuvent pas être accueillis et leur nombre diminue. A cela s'ajoute des inclusions difficiles que les effectifs chargées ne facilitent pas.

5514 élèves en moins sur 9571 classes, ça n'est même pas 1 élève de moins par classe, rien qui ne justifie une baisse de moyens. Sachant que dans la Haute Garonne, par exemple, les classes dédoublées sont à 14 et pas 12. C'est une augmentation du nombre de postes classes et de postes d'enseignants qu'il faut.

Dans le 2nd degré : constat d'une baisse de 1500 élèves pour la rentrée, avec une baisse prévue aussi en Haute Garonne en 2027.

Le passage 3^{ème}/seconde a été plus favorable au public cette année.

La FNEC FP-FO intervient concernant les effectifs : 13% des classes à 30 élèves ou plus en collège et 26% à 35, 36 et plus en lycées. Notre fédération revendique la baisse de la capacité maximale des divisions.

De manière globale la FNEC FP-FO demande des moyens partout. Dans le 1^{er} degré, l'Éducation Nationale, recourt aux contractuels maintenus dans la précarité et l'insécurité, au lieu d'ouvrir des places supplémentaires au concours.

Plan égalité

Suite à la présentation du plan par les référents Académique égalité Femmes-Hommes et lutte contre les discriminations, le Secrétaire Général dit que ce travail engage le Rectorat qui doit y répondre.

La FNEC FP-FO intervient pour indiquer qu'elle partage les intentions exposées dans ce rapport qui créent des attentes. Pour que ce ne soit pas juste des intentions il faut des moyens. Dans l'axe « Agir pour la santé des femmes au travail », par exemple, comment sera-t-elle prise en charge sans médecine de prévention ? Concernant l'équilibre vie professionnelle et privé, quid des temps partiels sur autorisation qui sont quasi systématiquement refusés ? quid des postes sur lesquels les personnels à temps partiels ne peuvent pas postuler ? Quid des formations en visio et le mercredi après-midi pour parents isolés ?

Revalorisation des MAGE

Le Rectorat propose aux Maitres Auxiliaires Garantis d'Emploi de passer en CDI, avec une augmentation de 51 points d'indice, avant que la réglementation l'impose.

La FNEC FP-FO intervient pour être certain qu'en cas de refus du CDI le décret 62-379 du 3 avril 1962 continuera à s'appliquer. Ce que confirme le SGDRH.

Protocole des contractuels

Le SG présente le protocole pour les contractuels enseignants.